

PROJET DE TERRITOIRE N°95

REDIMENSIONNEMENT DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE POUSSIÈRE D'ÉTOILE (CLÉON D'ANDRAN)

PROGRAMME D'OPÉRATION

Communauté d'agglomération - Montélimar Agglomération

1 Avenue Saint Martin

26 200 Montélimar



Table des matières

1 - Contexte du projet	3
2 – Définition des besoins.	4
3 – Recours à une maîtrise d’œuvre privée.....	5
4 – Scénario budgétaire et de planning prévisionnel.....	6



1- Contexte du projet

La communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération, dans le cadre de ses missions relevant de la Petite Enfance et du péri-extrascolaire, exploite sur la commune de Cléon d'Andran un seul équipement : la Maison de l'enfance (parcelle OA 543).

Cet équipement de 540 m², présente aujourd'hui une capacité d'accueil insuffisante pour la crèche et le périscolaire et ne peut assumer la hausse de fréquentation résultante des besoins de familles de l'est du territoire.

Pour apporter des solutions à cette situation, dans le cadre du programme Petite Ville de Demain (PVD) il a été réalisé une étude sur l'optimisation de ces équipements publics de Cléon d'Andran.

Il a été retenu les pistes d'optimisation suivantes pour le périscolaire et la crèche :

- Déplacement du service de Périscolaire dans l'ancienne Maternelle de Cléon d'Andran, ce qui libère des espaces dans le bâtiment de la maison de l'enfance (environ 140m²).
- Rénovation de la Maison de l'enfance pour y accueillir la crèche avec une augmentation de la capacité d'accueil de 20 à 25 places ainsi que les services de RPE et LAEP.

Ainsi Montélimar-agglomération a inscrit dans son projet de territoire 200—2026 le redimensionnement de la Crèche Intercommunale de Cléon d'Andran.

L'opération porte les Enjeux :

- . Rééquilibrage du territoire en offre d'équipement Petite enfance,
- . Proposer une offre de garde Petite-enfance augmentée et en adéquation avec les besoins exprimés par la population,
- . Offrir des conditions favorables d'accueil du très jeune public,
- . Développer les services de RPE et LAEP en œuvrant pour la cohésion sociale et pédagogique.



2 – Définition des besoins.

Le bâtiment actuel de près de 480 m² comprend deux espaces et accueille aujourd'hui :

Pour l'espace Petite Enfance : une Crèche 20 places et RPE-LAEP

Pour l'espace Enfance : le périscolaire et l'extrascolaire,

Les Services de Périscolaire et Extrascolaire, étant déplacés dans l'école maternelle de Cléon d'Andran, le bâtiment sera réaménagé pour permettre un meilleur accueil de la crèche portée à 25 places et des services de RPE-LAEP

La définition des besoins s'articule ainsi :

- La Crèche : Création d'une seconde section d'accueil des enfants de manière à pouvoir séparer Petits / Moyens d'une part et Moyens / grands d'autre part.
L'aménagement de la crèche comprendra pour chaque sections des vestiaires enfants, un coin change, une biberonnerie, deux dortoirs, d'une grande salle d'activités, pour les espaces communs ou mutualisés des salles thématiques, une espace repas et les locaux du personnel. L'opération comprend le réaménagement du bâtiment existant et l'aménagement de surfaces nécessaires.
- Le RPE-LAEP : Redéfinition de l'espaces d'accueil vers plus de fonctionnalité. Il s'entend ici le besoin de vestiaires publics enfants et adultes, sanitaires PMR et publics, salle d'activités et de stockage, bureaux.
- La redéfinition des espaces communs tels que hall d'entrée, locaux techniques, vestiaires du personnel, tisanerie, circulation (nombreuse sur le bâti existant), sanitaire, bureau de direction
- L'étude et l'aménagement de près de 100 m² de bâtiments modulaires, pour le repositionnement temporaire du service de péri et extra-scolaire (pour une durée de 1 année 134 000 €). Ce repositionnement du péri et extra-scolaire permettant de libérer des surfaces de travaux de la crèche.
- La volonté de maintenir le service ouvert au public pendant les phases de travaux impliquant une coordination de travaux précise dans le respect des rythmes de vie des enfants (siestes, repas, accès, bruits).



3 – Recours à une maîtrise d'œuvre privée

Pour la conception et le pilotage de la réalisation de cette opération classée dans le domaine « bâtiment », il est fait recours à une maîtrise d'œuvre privée qui sera chargée des éléments de mission suivants :

- . Avant-projet Sommaire et Définitif (APS et APD),
- . Projet (PRO),
- . Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des Contrats de Travaux (A.C.T.),
- . Études d'exécution (EXE),
- . Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (D.E.T.),
- . Assistance lors des Opérations de Réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (A.O.R.).
- . Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC),

L'équipe de Maîtrise d'œuvre sera à minima composée d'un architecte, d'un économiste de la construction, de bureau d'études structure et fluides et réseaux et d'un acousticien.

Les marchés de Maitrise d'œuvre et de travaux seront passés selon une procédure adaptée avec négociation conformément au code de la commande publique.



4 – Scénario budgétaire et de planning prévisionnel.

Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles :

Pôle de dépenses	Estimation €HT	Cout prévisionnel d'opération €HT	Cout prévisionnel d'opération € TTC
Location de bungalows + mobilier	150 000 €	1 080 00 € HT	1 300 000 € TTC
Réhabilitation du bâtiment existant	635 000 €		
Réhabilitation des extérieurs	80 000 €		
Maitrise d'œuvre et Honoraires Diverses (sps/BCtrl/opc/géo/Diag Th...)	215 000 €		

Plan de financement prévisionnel

Crèche 25 Places	Estimatif	
Montant estimatif du projet (€ht)	1 080 000 € ht	
Financiers	Financement	
Caisse d'Allocation Familiale (CAF 26)	10%	108 000 €
Département de la Drôme (Projet de Cohérence Territoriale + bonification Petites Villes de Demain)	30%	324 000 €
État – DSIL 2025	20%	216 000 €
Montélimar-Agglomération (€ht)	40 %	432 000 €





Planning prévisionnel

Planning prévisionnel																				
Poste / mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Délibération du programme de travaux	■																			
Consultation MOE, analyse et notification		■	■	■	■															
Etude APS						■	■	■												
Etude APD + PC									■	■	■									
Délibération												■								
Instruction PC												■	■	■	■	■				
Etue PRO											■	■								
Consultation des entreprises, analyse et notification													■	■	■	■				
Travaux																				■
																				Travaux 8 mois

